



Réponse de Médecins du Monde Suisse à la consultation sur la coopération internationale 2021 – 2024

Médecins du Monde Suisse (MdM) est une ONG médicale humanitaire basée à Neuchâtel. Association indépendante membre du réseau international Médecins du Monde, nous fournissons depuis plus de 25 ans un accès durable à la santé aux personnes en situation de vulnérabilité en Suisse et dans le reste du monde.

Nos positions et nos recommandations sur la consultation publique sur la coopération internationale 2021–2024 sont les suivantes :

I. Définition des objectifs

Alignement plus global des objectifs

MdM est convaincu que le message peut être considérablement renforcé stratégiquement en se référant plus systématiquement au droit international et en démontrant clairement comment sa mise en œuvre contribue à la réalisation de l'Agenda 2030.

Les objectifs stratégiques ne tiennent pas assez compte des engagements pris par la Suisse et par l'ensemble de la communauté internationale dans le cadre de l'Agenda 2030. En tant que dépositaire de conventions sur le droit international humanitaire, État siège des Nations Unies, et pays hôte de nombreuses organisations internationales, d'instituts de recherche et d'entreprises multinationales, la Suisse a tout intérêt à ce que le message s'intègre explicitement dans le cadre du droit international.

La santé est un facteur déterminant pour le développement social et économique de toute société. Sans la santé et sans systèmes de santé solides, il ne peut y avoir de développement durable au sens de l'Agenda 2030 de l'ONU. En même temps, le développement social et économique durable est crucial pour permettre aux habitants d'un pays de naître, grandir et vieillir en bonne santé. Ce sont ces interdépendances entre facteurs politiques, économiques, sociaux et environnementaux qui font de l'Agenda 2030 des Nations Unies la référence centrale des stratégies politiques nationales.

La solidarité et l'engagement humanitaire sont profondément ancrés en Suisse. Il s'agit de maintenir cette attitude et ces valeurs aussi dans la coopération internationale. Seule une Suisse solidaire peut assumer sa responsabilité globale et défendre ses intérêts de manière crédible sur la scène internationale. Il est également dans l'intérêt de la Suisse de fixer des objectifs qui sont plus explicitement orientés vers la lutte contre les inégalités et la réduction de la pauvreté, dans le cadre d'une responsabilité solidaire.

Accent sur la santé

MdM propose d'orienter davantage les objectifs du message sur la lutte contre les inégalités et la pauvreté, y compris l'amélioration de la santé mondiale, au sens de l'Agenda 2030. La Suisse doit soutenir ses pays partenaires dans leur processus de transformation vers un développement durable. Il s'agit en particulier d'encourager l'égalité entre les sexes et d'assurer l'inclusion des groupes défavorisés. Les discriminations dont les femmes et certains groupes vulnérables sont victimes constituent une grave violation de leurs droits, en les privant d'un accès équitable à la santé.

La Suisse joue un rôle de premier plan dans le secteur de la santé, qui n'est pas reflété dans les accents thématiques définis dans le message. Les instituts de recherche, les organisations non-gouvernementales, les institutions publiques et le secteur privé suisses détiennent une expertise considérable en matière de santé et de coopération. L'engagement de notre pays en faveur de la santé globale et de l'innovation bénéficie d'une reconnaissance mondiale. Par un engagement résolu, la Suisse

renforce sa renommée de place de la recherche, de l'innovation et des institutions internationales telles que l'Organisation mondiale de la Santé et les Initiatives pour la Santé mondiale.

La bonne santé des populations des pays en voie de développement joue un rôle prépondérant pour leur situation économique et leur bien-être. L'amélioration de la santé, doit rester un volet important de la coopération internationale de la Suisse.

2. Accents thématiques

Le message définit ses accents thématiques pour la phase à venir sur la base des besoins des populations concernées, des intérêts de la Suisse et de la valeur ajoutée que peut apporter la coopération internationale suisse.

Le message ne précise pas comment les intérêts des populations concernées dans les pays partenaires de la Suisse doivent être pris en compte lors de la conception des programmes de coopération internationale. Il est dans l'intérêt de la Suisse et des pays bénéficiaires de préserver la liberté d'expression et la participation de la société civile à la gouvernance locale, nationale et mondiale.

MdM a l'impression que le critère des intérêts de la Suisse est constitué uniquement d'intérêts à court terme pour la politique intérieure et d'avantages économiques. Les intérêts de la Suisse vont bien au-delà, en veillant notamment à la préservation des valeurs sociétales. MdM propose que la Suisse définisse les accents thématiques, pour ce qui est de ses propres intérêts, sur la base de la solidarité internationale et pas uniquement pour des raisons de politique intérieure et économique.

Le souhait d'un large soutien au message est politiquement compréhensible. Le Conseil fédéral est cependant en mesure de démontrer que les résultats de la coopération internationale de la Suisse à ce jour sont tout à fait respectables. MdM s'engage pour que le choix des accents thématiques ne se définisse pas à partir d'un opportunisme politique, mais strictement sur la base de l'efficacité et de l'impact sur le long terme des mesures.

MdM suggère que le message décrive comment il entend assurer la cohérence des politiques pour un développement mondial durable.

Emplois

MdM approuve les investissements dans la formation professionnelle et dans la création d'emplois. La Suisse doit se concentrer sur la qualité des emplois et promouvoir des conditions de travail dignes et saines.

La Suisse devrait élargir sa perspective sur le domaine de la formation professionnelle. Un milliard de personnes dans le monde ne voient jamais un professionnel de la santé qualifié de leur vie. L'investissement dans la formation de médecins, de personnel infirmier et de sages-femmes ainsi que d'autres catégories de professionnels de la santé (techniciens de laboratoire, cadres, etc.) est essentiel. La Suisse peut et doit s'engager davantage dans la formation et le perfectionnement professionnels ainsi que dans la qualité des emplois dans le domaine de la santé, en cohérence avec les objectifs de la politique étrangère en matière de santé adoptée par le Conseil fédéral le 15 mai 2019.

Changements climatiques

MdM approuve l'engagement de la coopération internationale dans la lutte contre les changements climatiques et pour des mesures visant à atténuer leurs conséquences pour populations affectées. Les changements climatiques ont un impact considérable sur la santé des populations du Sud.

La lutte contre les changements climatiques nécessite de davantage de ressources à l'échelle internationale. L'engagement de la Suisse ne doit pas relever uniquement des fonds de la coopération internationale. De nouveaux outils de financement selon le principe du pollueur-payeur sont indispensables.

Migration

MdM recommande que la question ne soit pas traitée comme l'un des quatre accents thématiques du message, mais sous le chapitre autres accents, en raison de l'impact limité de la coopération internationale sur la migration dans son ensemble. MdM considère que la mise en avant de cette thématique risque de susciter des attentes auxquelles la coopération internationale ne pourra répondre que dans une mesure très limitée. Le chapitre du message portant sur l'accent thématique de la migration dessine une image réaliste de l'impact très limité de la coopération internationale sur la réduction de la migration globale. Ceci relève en premier lieu du fait que le sous-développement n'est pas la cause primaire de la migration.

En outre, la fuite des cerveaux constitue un défi majeur, en particulier dans le secteur de la santé. La Suisse forme elle-même trop peu de professionnels de la santé et ceux-ci ne demeurent pas dans le système de santé suisse. Elle dépend donc de professionnels venant de l'étranger et contribue ainsi à la migration et à l'affaiblissement de systèmes de santé.

Il est correct que la coopération internationale assure l'accès aux services de base pour les personnes déplacées et soutient l'intégration des réfugiés dans les pays de premier accueil. Compte tenu de leurs besoins spécifiques en matière de santé, l'engagement en faveur de la santé des réfugiés et de la protection des populations particulièrement vulnérables est essentiel.

État de droit

MdM recommande vivement d'intégrer dans le message l'engagement de la Suisse en faveur de la protection et du renforcement de la société civile afin que celle-ci puisse soutenir les populations exclues et laissées de côté.

MdM souligne l'influence importante de l'Etat de droit sur les systèmes de santé et les soins de santé primaire, dans lesquels la population doit pouvoir faire valoir ses besoins et demander des comptes aux responsables des services fournis. Du point de vue de la santé publique, cette légitimité est particulièrement importante notamment pour les personnes socialement et politiquement exclues.

Autres accents

MdM est convaincu que la cohérence et l'efficacité du message seront augmentées si les programmes globaux, y compris le programme global Santé, figurent parmi les accents thématiques. Les programmes globaux doivent capitaliser plus systématiquement sur les expériences acquises dans la coopération bilatérale pour nourrir les dialogues politiques de haut niveau.

Instruments

Aide humanitaire

MdM soutient l'approche Nexus mais remarque que l'aide humanitaire n'accorde pas une attention suffisante à la santé dans les crises et les catastrophes. Le message contredit ici la politique étrangère en matière de santé adoptée le 15 mai 2019, qui stipule entre autres que les mesures sanitaires dans les situations de crise humanitaire sont encouragées pour alléger les souffrances. Le message doit refléter cette décision du Conseil fédéral.

Le domaine de la santé requiert une grande cohérence entre aide d'urgence et coopération au développement. L'accès aux soins de santé et la lutte contre les épidémies constituent un besoin prioritaire aussi bien après une catastrophe naturelle que dans des situations de crise et dans le développement à long terme. Les systèmes de santé existants, souvent faibles, s'effondrent souvent lors d'une catastrophe. Tant dans l'aide d'urgence immédiate que dans les opérations humanitaires à plus long terme, la coopération internationale doit viser à satisfaire les besoins immédiats de la population et à la reconstruction, le renforcement et l'adaptation des structures du système de santé à l'après-crise.

Coopération bilatérale au développement

MdM recommande de renforcer l'aspect santé dans les programmes bilatéraux dans diverses régions. D'une manière générale, MdM constate depuis un certain temps que la santé joue un rôle de moins en moins important dans les programmes bilatéraux. Les compétences scientifiques et d'un grand nombre d'organisations d'entraide actives dans ce domaine en Suisse sont ainsi ignorées. Ce fait contredit également le rôle que joue cette thématique dans la coopération multilatérale de la Suisse. L'un des points forts de la coopération multilatérale suisse est qu'elle peut s'appuyer sur l'expérience acquise dans le cadre bilatéral, qui confère à la Suisse le poids nécessaire dans les forums mondiaux.

Augmentation du cadre financier

MdM estime que la Suisse doit investir plus dans la coopération internationale. Le 0.5% du RNB décidé en février 2011 par le Parlement doit être au minimum maintenu. MdM est d'avis que la Suisse doit profiter de sa solidité économique et du bénéfice important qu'elle tire de la mondialisation pour rattraper son retard sur les pays leaders européens et consacrer 0,7% de son RNB à la coopération internationale.

MdM, 16 juillet 2019